

au titre d'aménagements hydro-électriques allant de pair avec le barrage sur le bras sud de la Saskatchewan.

Une voix: Le même traitement que dans les autres cas.

M. Ellis: C'est tout ce que nous demandons, le même traitement que dans les provinces Maritimes et en Colombie-Britannique.

Une voix: Vous y obtiendrez votre réponse à temps.

M. Ellis: L'autre jour, le premier ministre a dit qu'on avait modifié la règle et il a donné à entendre que la Saskatchewan demande au gouvernement fédéral de tout payer. Ce n'est pas vrai. Le secrétaire provincial de la Saskatchewan a bien précisé que même si elle est toute disposée à acquitter le coût des travaux d'irrigation et le coût des centrales hydro-électriques, relativement au barrage, le gouvernement de cette province s'attend que le moins que le gouvernement fédéral fasse soit d'aménager à ses dépens la digue d'emmagasinage. Dans les circonstances actuelles, par conséquent, la Saskatchewan s'engagera à verser quelque 65 millions au moins, et tout ce que nous demandons c'est que le gouvernement fédéral aménage le barrage lui-même, car suivant les paroles même du premier ministre "c'est une question de grande importance nationale".

Le gouvernement n'a donc aucune raison de ne pas passer à l'action avant la date limite, le 10 décembre prochain (la période prévue étant de six mois, je crois, à compter de juin dernier)...

Une voix: Nous voulions entendre votre discours d'abord.

M. Ellis: ... pour remplir son engagement, ce que, je crois, espéraient la majorité des gens. Nous avons été habitués aux trahisons politiques de la part des prédécesseurs du gouvernement actuel, mais nous espérons qu'il y aurait une légère différence entre les actes des députés siégeant à votre droite, monsieur l'Orateur, et les députés qui siègent maintenant à votre gauche. Cependant, dirais-je, la conduite du gouvernement à l'égard du barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan révèle qu'il n'y a pas de différence essentielle entre le parti libéral et le parti conservateur ou bien, même s'il peut y avoir une faible différence, qu'il n'y a guère de choix à faire entre les deux quand il est question d'agir.

Bien que les députés siégeant à votre droite, monsieur l'Orateur, parlent et se vantent, dans leurs discours à l'intention de leurs commettants, de tout ce qu'ils ont accompli en sept semaines, ils n'ont pas encore effleuré la surface; ils n'ont pas encore abordé les

problèmes les plus importants qui se posent au pays, comme le chômage, la vente du blé, une mesure législative concernant les prix de parité, et toutes les choses que le parti conservateur a promises aux Canadiens. Ce sont les choses qu'on a laissé espérer aux Canadiens et, au lieu de se préoccuper à chercher des moyens de provoquer un vote au moment qu'ils estiment avantageux pour eux, ils devraient présenter leur programme complet, aller aussi loin qu'ils le peuvent et laisser aux Canadiens le soin de les juger.

(Texte)

M. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, comme tout nouveau député, c'est avec beaucoup d'émotion que je me lève pour adresser la parole à cette auguste assemblée. Dès le début de mes remarques, je voudrais rendre hommage aux électeurs de Saint-Hyacinthe-Bagot et les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant le 10 juin dernier. Je veux les assurer que je ferai toujours tout en mon possible pour mériter cette confiance et que je me ferai toujours un plaisir et un devoir de défendre leurs intérêts.

Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le premier ministre (M. Diefenbaker) pour l'honneur qu'il a fait à la population de mon comté en me nommant délégué suppléant à la 12^e session des Nations Unies qui se tient présentement à New-York, et, pour reprendre le mot des gens de chez nous, je dis: jamais le comté de Saint-Hyacinthe-Bagot n'a reçu autant d'honneur sous un gouvernement libéral.

Je voudrais aussi féliciter bien sincèrement monsieur l'Orateur et son adjoint de leur nomination à ces postes importants. Au chef de l'opposition (M. St-Laurent) je présente mes hommages et lui souhaite une bonne santé, afin qu'il puisse jouir longtemps d'une retraite qu'il a certainement bien méritée.

Qu'il me soit aussi permis de signaler l'habileté avec laquelle les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Smith (Calgary-Sud) et Arsenault) se sont acquittés de leur tâche.

Monsieur l'Orateur, en me levant pour la première fois à la Chambre, je ne puis faire autrement que de vous dire que je ressens beaucoup de fierté et ceci pour plusieurs raisons différentes, dont les plus importantes sont les suivantes:

D'abord, je représente un comté dont les classes les plus peuplées sont formées par les ouvriers et les cultivateurs. Ces deux classes, les plus représentatives de notre société, se sont liguées lors des dernières élections pour mettre leur destinée entre les